

département de **HAUTE-GARONNE**

COMMUNE DE

PALAMINY

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

PREMIERE REVISION SIMPLIFIEE

DEUXIEME REVISION SIMPLIFIEE

DEUXIEME MODIFICATION

4.3

**LISTE DES
EMPLACEMENTS RESERVES**

RÉALISÉ PAR : bureau d'études **ADRET**
26 Rue de Chaussas 31 200 Toulouse
TÉL : 05-61-13-45-44 FAX : 0517-47-54-72
E-Mail: Adret.Environnement@wanadoo.fr Site Web : www.adret.org



LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

I – EMPLACEMENTS RÉSERVÉS AUX VOIRIES : 6 680 m²

NUMÉRO	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE		SUPERFICIE
		Commune	Département	
1	SUPPRIMÉ	Commune		0
2	SUPPRIMÉ	Commune		0
3	Voie de desserte de la zone AU à "la Hitaire" (largeur : 8 m)	Commune		1760 m ²
4	Liaison inter-quartiers au lieu-dit "le Fray" (largeur=8m)	Commune		1760 m ²
5	Voie de desserte de la zone AU à "la Rosaire" (largeur : 10 m)	Commune		350 m ²
6	Voie de désenclavement de la zone AU à "la Rosaire" (largeur : 10 m)	Commune		800 m ²
7	Voie de désenclavement de la zone AU à "la Rosaire" (largeur : 10 m)	Commune		800 m ²
8	SUPPRIMÉ	Commune		0
9	Voie de désenclavement de la zone AU à "la Pachères" (largeur : 10 m)	Commune		1200 m ²

NUMÉRO	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE		SUPERFICIE
		Commune	Département	
	TOTAL EMPLACEMENTS RÉSERVÉS n° 1 à 9	6 680 m ²	0 m ²	6 680 m ²

II – EMPLACEMENTS RÉSERVÉS AUX OUVRAGES PUBLICS : 68 440 m²

NUMÉRO	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE		SUPERFICIE
		Commune	Département	
A	Création d'un complexe sportif et de loisirs	Commune		68 200 m ²
B	Création d'une réserve d'eau pour la défense incendie lieu-dit "les Bousquets"	Commune		120 m ²
C	Création d'une réserve d'eau pour la défense incendie lieu-dit "Arnaudet"	Commune		120 m ²
TOTAL	TOTAL EMPLACEMENTS RÉSERVÉS	68 440 m ²	0	68 440 m ²

SUPERFICIE TOTALE = 75 120 m²